Consultation des détails des modules

Bases soins/éducation - FORAV3

Code du module:	FORAV3
Unité capitalisable:	Appliquer les techniques de soins corporels 2 (SOIN2)
Profession:	Auxiliaire de vie
Diplôme / **Certificat:**	Diplôme d'aptitude professionnelle
Méthodes d'évaluation:	Mise à l'essai, Commande, Entretien professionnel, Evaluation continue des compétences

Grille d'évaluation du module en entreprise

1

L'apprenti connaît la structure ainsi que le règlement interne et il observe les bénéficiaires pour faire leur connaissance pour se familiariser avec leur comportement.

Note maximale: 6

INDICATEURS

- L'apprenti décrit la structure ainsi que les règles internes.
- L'apprenti décrit des bénéficiaires et il documente la description dans le carnet d'apprentissage.
- L'apprenti signale des anomalies manifestes.

SOCLES

- L'apprenti a désigné des informations essentielles concernant la structure ainsi que le règlement interne.
- L'apprenti a approximativement décrit les bénéficiaires et il a documenté ses observations dans le carnet d'apprentissage.
- L'apprenti a signalé des anomalies manifestes.

2

L'apprenti planifie une activité pédagogique/de soins et il l'organise sous guidance.

Note maximale: 6

INDICATEURS

- L'apprenti note une planification en tenant compte
  - des instructions internes,
  - du plan des soins et/ou des activités,
  - de la détermination du matériel requis.

SOCLES

- La planification comprenait les éléments essentiels.
- L'apprenti a tenu compte d'indications essentielles.

3

L'apprenti accomplit une activité pédagogique/de soins sous guidance dans les domaines de l'éducation et des soins.

Note maximale: 24

INDICATEURS

- L'apprenti effectue une activité simple avec deux ou trois participants et sous guidance.
- L'apprenti respecte la sphère privée du bénéficiaire.
- L'apprenti tient compte du bien-être (du confort) du bénéficiaire.
- L'apprenti informe le bénéficiaire.
- L'apprenti observe le comportement du bénéficiaire.
- L'apprenti remet la salle en ordre et il range le matériel.
- L'apprenti documente le travail effectué.

SOCLES

- L'apprenti a accompli la grande majorité des étapes de travail.
- Le bénéficiaire était généralement à l'aise.
- L'apprenti a respecté la sphère privée dans une large mesure.
- L'apprenti a constaté des anomalies manifestes sous guidance.
- L'apprenti a rangé le matériel et remis en ordre les locaux d'une manière propre dans une large mesure.
- La documentation était compréhensible.
- L'apprenti était objectif dans une large mesure.

4

L'apprenti est capable de communiquer avec son entourage.

Note maximale: 6

INDICATEURS

- L'apprenti observe les règles de la politesse et de la communication.
- L'apprenti fait preuve de discrétion.
- L'apprenti réagit aux interactions.
- L'apprenti adopte une attitude prévenante à l'égard des autres intervenants.
- L'apprenti renseigne le bénéficiaire.

SOCLES

- L'apprenti a respecté les règles dans une certaine mesure.
- L'apprenti a adopté une attitude discrète et polie dans une large mesure.
- L'apprenti a réagi à la grande majorité des interactions manifestes.
- L'apprenti a dans une certaine mesure observé des actions servant à la prise de contact et à l'intégration au sein d'une équipe.
- L'apprenti a annoncé sa méthode dans une large mesure.

5

L'apprenti agit de manière responsable.

Note maximale: 6

INDICATEURS

- L'apprenti travaille avec soin et précision.
- L'apprenti considère les consignes en matière de sécurité, de prévention des accidents et d'hygiène sous guidance.
- L'apprenti considère son domaine d'activité.
- L'apprenti considère des instructions déontologiques et éthiques sous guidance.
- L'apprenti alimente un le carnet d'apprentissage à propos de ses activités sous guidance.

SOCLES

- L'apprenti a effectué la majorité des travaux avec soin et avec précision.
- La sécurité n'était pas compromise.
- L'apprenti a considéré son domaine d'activité.
- L'apprenti a préservé la sphère privée sous guidance.
- Le carnet d'apprentissage était complet.
- Les inscriptions étaient en majorité correctes.

6

L'apprenti évalue les travaux qu'il a effectués ainsi que la méthode qu'il a appliquée et il accepte les critiques constructi
exprimées par le bénéficiaire et par son employeur.

Note maximale: 12

INDICATEURS

- L'apprenti reproduit la suite des étapes de travail.
- L'apprenti constate des erreurs sous guidance et il les désigne.
- L'apprenti adapte son attitude sous guidance.

SOCLES

- L'apprenti a reproduit la suite des étapes de son travail.
- L'apprenti a correctement décrit la majorité des étapes de travail.
- L'apprenti a rectifié des erreurs constatées sous guidance.
- L'apprenti a constaté des erreurs manifestes sous guidance.
- Les réactions de l'apprenti étaient majoritairement convenables.
- L'apprenti a adapté son attitude dans une large mesure.